



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 11 février 2020

Sécheresse 2019 : reconnaissance de l'état de calamité agricole

À la suite de la sécheresse subie en 2019, la Préfète de l'Allier a sollicité auprès du ministère de l'Agriculture la reconnaissance en calamités agricoles pour l'ensemble du département. Le ministre de l'agriculture a accepté cette demande après avis du comité national de gestion des risques agricoles (CNGRA) réuni le 18 décembre 2019.

Cette reconnaissance fait suite à un important travail de terrain réalisé en concertation par les services de l'État et la profession agricole pour constituer le dossier de demande de reconnaissance.

Plus de 26 millions d'euros pour les indemnisations ont été attribués au département de l'Allier, dont 24 millions ont d'ores et déjà été versés aux agriculteurs depuis le début du mois de février 2020. L'instruction se poursuit pour les dossiers restants.

Zonage et taux de perte reconnus:

Taux de perte en herbe reconnu à 65 %

Abrest , Arpheuilles-Saint-Priest, Barberier , Bayet, Beaune-D'allier, Bègues, Bellenaves, Bellerive-sur-Allier, Besson, Bézenet, Billy, Biozat, Blomard, Bost, Boucé, Bransat, Bresnay, Brout-Vernet, Brugheas, La Celle, Cesset, Chamblet, Chantelle, Chappes, Chareil-Cintrat, Charmeil, Charmes, Charroux, Chatel-de-Neuvre, Châtillon, Chavenon, Chavroches, Chemilly, Chezelle, Chirat-l'Eglise, Chouvigny, Cindré, Cognat-Lyonne, Colombier, Commentry, Contigny, Coutansouze, Créchy, Cressanges, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Deneuille-lès-Chantelle, Deux-Chaises, Doyet, Durdat-Larequille, Ebreuil, Echassières, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Etroussat, La Ferté-Hauterive, Fleuriel, Fourilles, Gannat, Gipy, Hauterive, Hyds, Jenzat, Laféline, Lalizolle, Lamais, Langy, Lavault-Sainte-Anne, Lignerolles, Loriges, Louchy-Montfand, Louroux-de-Beaune, Louroux-de-Bouble, Magnet, Malicorne, Marcenat, Marcillat-en-Combraille, Mariol, Le Mayet-d'Ecole, Mazerier, Mazirat, Meillard, Meillers, Monestier, Monétay-sur-Allier, Montaigu-le-Blin, Monteignet-sur-l'Andelot, Le Montet, Montmarault, Montoldre, Montord, Montvicq, Murat, Nades, Naves, Nérès-les-Bains, Noyant-d'Allier, Paray-sous-Briailles, La Petite Marche, Poëzat, Prémilhat, Quinssaines, Rocles, Rongères, Ronnet, Saint-Angel, Saint Bonnet-de-Four, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Fargeol, Saint Félix, Saint-Genest, Saint-Gérand-de-Vaux, Saint-Gérand-le-Puy, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Germain-de-Salles, Saint-Hilaire, Saint-Loup, Saint-Marcel-en-Murat, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Martinien, Saint-Pont, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saint-Priest-d'Andelot, Saint Priest-en-Murat, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Sornin, Sainte-Thérence, Saint-Yorre, Sanssat, Saulcet, Saulzet, Sazeret, Serbannes, Seuillet, Sussat, Target, Taxat-Senat, Teillet-Argenty, Terjat, Le Theil, Treban, Treteau, Trézelles, Tronget, Ussel-d'Allier, Valignat, Varennes-sur-Allier, Veauce, Vendat, Le Vernet, Verneuil-en-Bourbonnais, Vernusse, Vichy, Vicq, Villebret, Voussac

Taux de perte en herbe reconnu à 55 %

Agonges, Ainay-le-Chateau, Andelaroche, Archignat, Arfeuilles, Arronnes, Aubigny, Audes, Aurouër, Autry-Issards, Avernnes, Avrilly, Bagneux, Barrais-Bussolles, Beaulon, Bert, Bessay-sur-Allier, Billezois, Bizeneuille, Le Bouchaud, Bourbon-L'Archambault, Braize, Bressolles, Le Brethon, Le Breuil, Busset, Buxières-les-Mines, Cérilly, Chambérat, Chapeau, La Chapelaude, La Chapelle, La Chapelle-aux-Chasses, Chassenard, Château-Sur-Allier, Châtel-Montagne, Châtelperron, Châtelus, Chazemais, Chevagnes, Chézy, Cosne-D'allier, Coulandon, Coulanges, Couleuvre, Courçais, Couzon, Deneuille-les-Mines, Désertines, Diou, Domérat, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Droiturier, Estivareilles, Franchesse, Gannay-sur-Loire, Garnat-sur Engièvre, Gennetines, Gouise, Haut-Bocage, Herisson, Huriel, Isle-et-Bardais, Isserpent, Jaligny-sur-Besbre, Lapalisse, Lenax, Lételon, Liernolles, Limoise, Loddes, Louroux-Bourbonnais, Luneau, Lurcy-Lévis, Lusigny, Marigny, Meaulne-Vitray, Mercy, Mesples, Molinet, Molles, Monétay-sur-Loire, Montaignet-en-Forez, Montbeugny, Montcombroux-Les-Mines, Montilly, Montluçon, Moulins, Nassigny, Neuilly-en-Donjon, Neuilly-le-Réal, Neure, Neuvy, Nizerolles, Paray-le-Frésil, Périgny, Pierrefitte-sur-Loire, Le Pin, Pouzy-Mésangy, Reugny, Saint-Aubin-le-Monial, Saint-Bonnet-Tronçais, Saint-Caprais, Saint-Christophe, Saint-Désiré, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Eloy-d'Allier, Saint-Ennemond, Saint-Etienne-de-Vicq, Saint-Léger-sur-Vouzance, Saint-Léon, Saint-Léopardin-d'Augy, Saint-Martin-des-Lais, Saint-Menoux, Saint-Palais, Saint-Pierre-Laval, Saint-Plaisir, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Saint-Prix, Saint-Sauvier, Saint-Victor, Saint-Voir, Saligny-sur-Roudon, Sauvagny, Servilly, Sorbier, Souvigny, Theneuille, Thiel-sur-Acolin, Thionne, Tortezeais, Toulon-sur-Allier, Treignat, Trévol, Urcay, Valigny, Vallon-en-Sully, Varennes-sur-Tèche, Vaumas, Vaux, Venas, Verneix, Le Veurdre, Vieure, Le Vilhain, Villefranche-d'Allier, Villeneuve-sur-Allier, Viplaix, Ygrande, Yzeure

Taux de perte en herbe reconnu à 40 %

La Chabanne, Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Le Mayet-de-Montagne, Saint-Clément, Saint-Nicolas-des-Biefs

La DDT se tient à disposition au 04 70 48 79 79 pour tout renseignement complémentaire.

CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr - @prefet03